










Tarifs & taxes
Mobility-Plus et -Master

Mobility-Plus et Mobility-Master

Catégorie de véhicules	Tarif horaire			Tarif kilométrique	
	Lun-Jeu 7-23 h Ven 7-15 h	Ven 15-23 h Sam/Dim 7-23 h	Lun-Dim 23-7 h	1. – 100. km	à partir du 101. km
Budget p.ex. VW up! 	1.54	2.80	0.80	0.34	0.26
Micro smart mhd 	1.54	2.80	0.80	0.36	0.29
Economy Honda Jazz, Citroën C3 	1.54	2.80	0.80	0.39	0.32
Combi Renault Mégane III Combi 	1.71	3.20	0.80	0.45	0.37
Cabrio Mini Cooper Cabrio 	2.05	3.80	0.80	0.55	0.45
Emotion Mercedes A, Mini Cooper 	2.05	3.80	0.80	0.55	0.45
Electro Renault Zoe 	1.54	2.80	0.80	0.39	0.32
Minivan Ford S-MAX Diesel 	2.39	4.40	0.80	0.58	0.48
Transport Mercedes Vito Diesel 	2.39	4.40	0.80	0.58	0.48

Tarifs valables à partir du 14 août 2014.

Prix en CHF. Sont compris dans le prix: carburant, services, nettoyage, pneus, réparations, assurance, frais administratifs, vignette autoroutière suisse, place de parc Mobility, amortissements et TVA. La non-utilisation d'une réservation peut entraîner des taxes supplémentaires. Sous réserve de modification du tarif kilométrique en cas de variation du prix du carburant. Les prix qui ont cours sont disponibles en ligne: www.mobility.ch/business/tarifs.

Taxes

Réservation	
Réservation par Internet, Mobile-Réservation ou App	exempt de taxe
Réservation, modification, annulation par la Centrale de service 24h/24	1.75
Modification de réservation sur l'ordinateur de bord	0.60
Restitution immédiate du véhicule sur l'ordinateur de bord	exempt de taxe

No-Show
Si une réservation n'est pas utilisée, le tarif horaire sera facturé double (Les réservations en bloc et de longue durée sont exclues).

En fonction du moment de la modification, la taxe forfaitaire et la règle d'annulation peuvent s'appliquer:

Taxe forfaitaire d'annulation (en cas d'annulation d'une réservation avant le début de la réservation)	
Taxe forfaitaire d'annulation par réservation	2.50

Règle d'annulation
Lorsqu'une réservation est annulée, raccourcie ou reportée plus de 6 heures avant le moment du départ, cela n'entraîne aucuns frais. Dans le cas contraire (soit une modification de réservation moins de 6 heures avant l'heure du départ), le tarif horaire correspondant à la première réservation est facturé à 50%. La demi-heure entamée est arrondie. Cette règle est valable pour tous les modes de réservation, y compris par l'ordinateur de bord.

Cartes/Clés	
Remplacement d'une carte Mobility	25.–
Carte de carburant ou de parking perdue ou abîmée	50.–
Clé du véhicule non laissée dans le véhicule, perdue ou endommagée	selon les frais

Fairplay	
Moins d'un tiers du réservoir plein/Fumer dans le véhicule	25.–
Nettoyage spécial/Reconduite du véhicule sur le lieu de départ	selon les frais au moins 50.–
Restitution tardive d'un véhicule (en plus du tarif horaire et du tarif kilométrique + taxes consécutives) 6° à 30° minute	50.–
en plus par demi-heure	25.–

.....
Les montants sont indiqués en CHF, TVA comprise

Sinistres/Pannes	
Traitement du sinistre avec réduction de responsabilité	exempt de taxe
Traitement du sinistre sans réduction de responsabilité, sinistre d'un montant inférieur ou égal à CHF 1'000.–	25.–
Traitement du sinistre sans réduction de responsabilité, sinistre d'un montant supérieur à CHF 1'000.–	100.–
Sinistre non déclaré	250.–
Dépannage du fait du client	selon les frais au moins 100.–

Abonnements/Produits	
Modification pendant la durée de l'abonnement/Remboursement du Mobility-Bonus, Reka	50.–
Abonnement remplacé par le statut de sociétaire pendant la durée de l'abonnement	exempt de taxe

Frais d'administration/Frais spéciaux	
Traitement des amendes	10.–
Traitement du 2 ^e rappel	25.–
Demande de recherche au bureau des objets trouvés, envoi compris (jusqu'à 5 kg)	50.–
Restitution de l'objet sans demande de recherche, envoi compris (jusqu'à 5 kg)	25.–
Tarif horaire pour coûts spéciaux (intervention d'un technicien/spécialiste etc.)	120.–

Mobility peut à tout moment modifier ses tarifs et taxes sous réserve du respect d'un préavis de quatre semaines.